

307444-2026 - Iomaíocht

An Bheilg – Custom software development services – Procédure concurrentielle avec négociation pour le développement d'un système incluant l'enregistrement des procurations, le pointage des électeurs et le vote électronique off line avec preuve papier

OJ S 86/2026 05/05/2026

Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Seirbhísí - Soláthairtí

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: SPF Intérieur

R-phost: elections@rrn.fgov.be

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Údarás de chuid an rialtais láir

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Ord poiblí agus sábháilteacht

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: Agentschap Binnenlands Bestuur

R-phost: binnenland@vlaanderen.be

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Údarás réigiúnach

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Seirbhísí poiblí ginearálta

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: Bruxelles Pouvoirs Locaux

R-phost: elections@sprb.brussels

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Údarás réigiúnach

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Seirbhísí poiblí ginearálta

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: SPW Intérieur et Action sociale

R-phost: elections@spw.wallonie.be

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Údarás réigiúnach

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Seirbhísí poiblí ginearálta

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: Ministère de la Communauté germanophone

R-phost: datenschutz@dgov.be

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Údarás réigiúnach

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Seirbhísí poiblí ginearálta

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Procédure concurrentielle avec négociation pour le développement d'un système incluant l'enregistrement des procurations, le pointage des électeurs et le vote électronique off line avec preuve papier

Cur síos: Le pouvoir adjudicateur choisit la procédure concurrentielle avec négociation (Loi du 17 juin 2016, art. 38, §1er, al. 1, 1°, c.) • Nécessité de négocier Le marché visé est particulièrement complexe vu le développement d'un nouveau système de vote électronique

off line couplé de manière optionnelle à un système de pointage électronique pouvant également être utilisé pour une procédure de vote traditionnel « papier ». De plus, ce système impose des spécifications de sécurité importantes. Enfin, le développement doit également prévoir une application de gestion en ligne des votes par procurations. Recourir à une procédure ouverte, par exemple, risquerait fortement de voir la réception d'offres irrégulières ou incomparables. La procédure concurrentielle avec négociation doit permettre au pouvoir adjudicateur de mettre l'ensemble des candidats sur un pied d'égalité et de compréhension du marché afin de recevoir des BAFO's qualitatives et comparables. Il s'agit d'un marché conjoint de services (au sens de l'art. 2, 48°, de la loi du 17 juin 2016 sur les marchés publics), organisé pour le compte du SPF Intérieur (DG Identité et Affaires citoyennes) et des entités fédérées suivantes : Région flamande, Région wallonne, Région de Bruxelles-Capitale et Communauté germanophone. Plusieurs pouvoirs adjudicateurs sont impliqués dans ce marché, à savoir : l'Etat belge (SPF Intérieur), la Région flamande, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté germanophone, les bureaux électoraux principaux mis en place lors des élections européennes, fédérales, régionales et communautaires, provinciales, communales et de district, lors des élections directes des membres de CPAS ainsi qu'à l'occasion des consultations populaires régionales ou communales, les communes et les provinces. Le marché n'est pas divisé en plusieurs lots. Bien que le marché comporte plusieurs tranches, il n'est pas possible de scinder ce marché en plusieurs lots car les différents services et /fournitures des tranches 2 et 3 nécessitent une connaissance approfondie de la solution qui sera développée dans la tranche 1. Des prestataires différents ne pourraient donc pas acquérir des connaissances d'ensemble pour les tranches 2 et 3 sans connaître avec précision la tranche 1 et ainsi remettre des offres objectives et qualitatives. En outre, les différentes entités adjudicatrices doivent être assistées de la même manière afin d'éviter des contradictions entre les différentes réponses et ainsi assurer l'égalité dans le processus électoral. Il s'agit d'un marché mixte (A.R. 18 avril 2017, art. 2, 6°) composé des tranches suivantes : • la tranche 1 est à prix global par module ; • la tranche 2 est à bordereau de prix ; • la tranche 3 est à bordereau de prix. Conformément à l'article 57 de la loi du 17 juin 2016, le marché est un marché fractionné en tranches fermes et conditionnelles. Dans le cadre de ce marché, la tranche ferme 1 porte sur le développement d'un nouveau système incluant : o L'enregistrement préalable à une élection des procurations, o Le pointage électronique des électeurs dans un bureau de vote, o Le vote électronique off line avec preuve papier dans un bureau de vote (hardware et software) , o Le suivi des développements par un organisme agréé et l'avis de celui-ci sur la possibilité de tester, lors d'une expérimentation, les modules décrits, avis émis endéans les délais de développements qui seront mentionnés dans le cahier spécial des charges. o L'avis de l'organisme agréé ne libérera pas le soumissionnaire de ces obligations de développement des modules qui ne seraient pas prêts pour expérimentation : il devra toujours continuer les développements et le calcul des amendes pour retard – qui seront déterminées dans le cahier spécial des charges - continuera. o L'avis par un organisme agréé de la conformité de ces systèmes (hardware et software) par rapport aux dispositions du cahier spécial des charges. Dans le cadre de ce marché, la tranche conditionnelle 2 permet de commander des prestations relatives à l'expérimentation des modules développés dans le cadre de la tranche 1 lors d'une phase de test, en dehors d'une période électorale, à échelle raisonnable simulant une élection réelle. Seuls le ou les modules expérimentés à cette occasion seront utilisés lors des élections de mai /juin 2029 . Cette tranche sera notifiée au soumissionnaire choisi après décision du service dirigeant constatant la bonne évolution du développement des modules de la tranche 1 sur base d'un avis de l'organisme agréé. Dans le cadre de ce marché, la tranche conditionnelle 3 permet de commander : • Des prestations de maintenance logiciel du système développé dans le cadre de la tranche 1 et expérimenté dans la tranche 2, • Du matériel (hardware) en

rapport avec le système développé dans le cadre de la tranche 1 et expérimenté dans la tranche 2, • Des services et fournitures en rapport avec le système développé dans le cadre de la tranche 1 et expérimenté dans la tranche 2 (par exemple entre autres, des formations pour les services ou des supports de mémoire pour les fournitures). Cette tranche sera notifiée au soumissionnaire choisi après décision du service dirigeant constatant la bonne évolution de la tranche 2.

Aitheantóir an nós imeachta: f67fbd2f-3d49-49cc-bc38-20f169605217

Aitheantóir inmheánach: IBZ/IB-IAC/2026/ELECT-1.

An cineál nós imeachta: Idirbheartaíocht lena mbaineann foilsiú roimh ré glao ar iomaíocht / iomaíocht lena mbaineann idirbheartaíocht

Tá an nós imeachta á bhrostú: níl

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Cineál breise an chonartha: Soláthairtí

Príomhaicmiú (cpv): 72230000 Custom software development services

Aicmiú breise (cpv): 30230000 Computer-related equipment

2.1.2. An áit feidhmíochta

Tír: An Bheilg

Aon áit sa tír áirithe

2.1.4. Eolas ginearálta

Eolas breise: - L'estimation, hors taxe sur la valeur ajoutée, de la tranche 1 est de : 2.628.000 euros - Conformément à l'art. 64 de la loi du 17 juin 2016, il est donné accès dès la première phase du marché aux documents du marché, en l'occurrence le guide de sélection ainsi que le cahier spécial des charges En application de l'art. 13, §3, de la loi du 17 juin 2016, le cahier spécial des charges qui peut être téléchargé sur <https://publicprocurement.be> ne contient pas la partie « C. Prescriptions techniques ». Cette partie C. peut avoir un caractère sensible car elle touche à des intérêts essentiels pour la correcte organisation des élections, sa probité et l'absence de malversation/manipulation lors de celles-ci. De ce fait et dans un souci de confidentialité, le pouvoir adjudicateur a décidé de ne donner accès électroniquement à cette partie C. qu'aux candidats potentiels qui en feront la demande et moyennant la signature et la remise d'un "accord de non-divulgence" disponible en annexe. Les candidats potentiels souhaitant disposer de la partie C. du cahier spécial des charges sont priés d'en faire la demande exclusivement par l'intermédiaire de l'adresse électronique suivante : elections@rrn.fgov.be, en fournissant les informations suivantes : - Nom de l'entité juridique souhaitant participer au marché - Nom, prénom et numéro de registre national (si applicable) de la (des) personne(s) qui représente cette entité juridique. - L'accord de non-divulgence complétée et signée. L'objet du mail doit être complété comme suit : IBZ/IB-IAC/2026/ELECT-1 – Demande de la partie C. du cahier spécial des charges. Remarque : toute violation de la NDA (non-disclosure agreement) entraîne l'exclusion immédiate du marché et donnera lieu à des poursuites judiciaires.

Bunús dlí:

Treoir 2014/24/AE

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Doiciméad Soláthair

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: IBZ/IB-IAC/2026/ELECT-1. - 1

Cur síos: Le pouvoir adjudicateur choisit la procédure concurrentielle avec négociation (Loi du 17 juin 2016, art. 38, §1er, al. 1, 1°, c.) • Nécessité de négocier Le marché visé est particulièrement complexe vu le développement d'un nouveau système de vote électronique off line couplé de manière optionnelle à un système de pointage électronique pouvant également être utilisé pour une procédure de vote traditionnel « papier ». De plus, ce système impose des spécifications de sécurité importantes. Enfin, le développement doit également prévoir une application de gestion en ligne des votes par procurations. Recourir à une procédure ouverte, par exemple, risquerait fortement de voir la réception d'offres irrégulières ou incomparables. La procédure concurrentielle avec négociation doit permettre au pouvoir adjudicateur de mettre l'ensemble des candidats sur un pied d'égalité et de compréhension du marché afin de recevoir des BAFO's qualitatives et comparables. Il s'agit d'un marché conjoint de services (au sens de l'art. 2, 48°, de la loi du 17 juin 2016 sur les marchés publics), organisé pour le compte du SPF Intérieur (DG Identité et Affaires citoyennes) et des entités fédérées suivantes : Région flamande, Région wallonne, Région de Bruxelles-Capitale et Communauté germanophone. Plusieurs pouvoirs adjudicateurs sont impliqués dans ce marché, à savoir : l'Etat belge (SPF Intérieur), la Région flamande, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté germanophone, les bureaux électoraux principaux mis en place lors des élections européennes, fédérales, régionales et communautaires, provinciales, communales et de district, lors des élections directes des membres de CPAS ainsi qu'à l'occasion des consultations populaires régionales ou communales, les communes et les provinces. Le marché n'est pas divisé en plusieurs lots. Bien que le marché comporte plusieurs tranches, il n'est pas possible de scinder ce marché en plusieurs lots car les différents services et /fournitures des tranches 2 et 3 nécessitent une connaissance approfondie de la solution qui sera développée dans la tranche 1. Des prestataires différents ne pourraient donc pas acquérir des connaissances d'ensemble pour les tranches 2 et 3 sans connaître avec précision la tranche 1 et ainsi remettre des offres objectives et qualitatives. En outre, les différentes entités adjudicatrices doivent être assistées de la même manière afin d'éviter des contradictions entre les différentes réponses et ainsi assurer l'égalité dans le processus électoral. Il s'agit d'un marché mixte (A.R. 18 avril 2017, art. 2, 6°) composé des tranches suivantes : • la tranche 1 est à prix global par module ; • la tranche 2 est à bordereau de prix ; • la tranche 3 est à bordereau de prix. Conformément à l'article 57 de la loi du 17 juin 2016, le marché est un marché fractionné en tranches fermes et conditionnelles. Dans le cadre de ce marché, la tranche ferme 1 porte sur le développement d'un nouveau système incluant : o L'enregistrement préalable à une élection des procurations, o Le pointage électronique des électeurs dans un bureau de vote, o Le vote électronique off line avec preuve papier dans un bureau de vote (hardware et software) , o Le suivi des développements par un organisme agréé et l'avis de celui-ci sur la possibilité de tester, lors d'une expérimentation, les modules décrits, avis émis endéans les délais de développements qui seront mentionnés dans le cahier spécial des charges. o L'avis de l'organisme agréé ne libérera pas le soumissionnaire de ces obligations de développement des modules qui ne seraient pas prêts pour expérimentation : il devra toujours continuer les développements et le calcul des amendes pour retard – qui seront déterminées dans le cahier spécial des charges - continuera. o L'avis par un organisme agréé de la conformité de ces systèmes (hardware et software) par rapport aux dispositions du cahier spécial des charges. Dans le cadre de ce marché, la tranche conditionnelle 2 permet de commander des prestations relatives à l'expérimentation des modules développés dans le cadre de la tranche 1 lors d'une phase de test, en dehors d'une période électorale, à échelle raisonnable simulant une élection réelle. Seuls le ou les modules expérimentés à cette occasion seront utilisés lors des élections de mai

/juin 2029 . Cette tranche sera notifiée au soumissionnaire choisi après décision du service dirigeant constatant la bonne évolution du développement des modules de la tranche 1 sur base d'un avis de l'organisme agréé. Dans le cadre de ce marché, la tranche conditionnelle 3 permet de commander : • Des prestations de maintenance logiciel du système développé dans le cadre de la tranche 1 et expérimenté dans la tranche 2, • Du matériel (hardware) en rapport avec le système développé dans le cadre de la tranche 1 et expérimenté dans la tranche 2, • Des services et fournitures en rapport avec le système développé dans le cadre de la tranche 1 et expérimenté dans la tranche 2 (par exemple entre autres, des formations pour les services ou des supports de mémoire pour les fournitures). Cette tranche sera notifiée au soumissionnaire choisi après décision du service dirigeant constatant la bonne évolution de la tranche 2.

Aitheantóir inmheánach: 1

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 72230000 Custom software development services

5.1.2. An áit feidhmíochta

Tír: An Bheilg

Aon áit sa tír áirithe

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 15 Bliana

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

Eolas faoin dara céim de nós imeachta dhá chéim:

Beidh an nós imeachta ar siúl i gcéimeanna comhleanúnacha. I ngach céim, d'fhéadfaí roinnt rannpháirtithe a dhíchur

Forchoimeádtar an ceannaitheoir an ceart an conradh a dhámhachtain ar bhonn na dtairiscintí tosaigh gan aon chaibidlíocht eile

5.1.10. Critéir dhámhachtana

Critéar:

Cineál: Praghas

Cur síos: Le prix proposé pour les différentes tranches

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 50

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: La qualité technique et fonctionnelle des prestations fournies pour la tranche 1

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 23

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: La qualité technique et fonctionnelle des prestations fournies pour la tranche 2

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 2

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: La qualité technique et fonctionnelle des prestations fournies pour la tranche 3

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 15

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: La qualité technique et fonctionnelle des prestations fournies en matière d'exigences transversales

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (pointí, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 10

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/3d1ac6de-566d-4760-b7b4-09f3b3c32020/documents>

Cainéal cumarsáide ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/3d1ac6de-566d-4760-b7b4-09f3b3c32020/forum>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/3d1ac6de-566d-4760-b7b4-09f3b3c32020/general>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis, Ollainnis

Catalóg leictreonach: Ceadmhach

Tá gá le ríomhshíniú nó ríomhshéala ardleibhéil nó cáilithe (mar a shainmhínítear i Rialachán (AE) Uimh. 910/2014)

Spriocdháta chun iarrataí ar rannpháirtíocht a fháil: 04/06/2026 15:50:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Sonrascú leictreonach: Éigeantach

Úsáidfear ordú leictreonach: tá

Úsáidfear íocaíocht leictreonach: tá

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Níl feidhm ag creat-chomhaontú

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Conseil d'Etat

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Vous pouvez, si vous le jugez nécessaire, présenter auprès du Conseil d'Etat deux types de recours: - un recours en suspension dans un délai de 15 jours à dater du jour suivant la notification de la décision - et/ou un recours en annulation dans le délai de 60 jours suivant la notification de la décision.

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: SPF Intérieur

Uimhir chlárúcháin: 0308356862_4604

Roinn: Direction générale Identité et Affaires Citoyennes

Seoladh poist: Rue des Colonies 11

Baile: Bruxelles

Cód poist: 1000

Foroinn tíre (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Tír: An Bheilg

R-phost: elections@rrn.fgov.be

Teil.: +32 2 488 21 89

Seoladh idirlín: <https://www.ibz.rrn.fgov.be>

Próifíl an cheannaitheora: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=4604&includeOrganisationChildren=true>

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

8.1. ORG-0002

Ainm oifigiúil: SPF Stratégie et Appui

Uimhir chlárúcháin: BE001

Seoladh poist: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1

Baile: Bruxelles

Cód poist: 1000

Foroinn tíre (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Tír: An Bheilg

R-phost: revise@publicprocurement.be

Teil.: +32 2 740 80 00

Seoladh idirlín: <https://bosa.belgium.be>

Róil na heagraíochta seo:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Ainm oifigiúil: Conseil d'Etat

Uimhir chlárúcháin: 0308.356.862

Baile: Etterbeek

Cód poist: 1040

Foroinn tíre (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Tír: An Bheilg

Róil na heagraíochta seo:

Eagraíocht athbhreithniúcháin

8.1. ORG-0004

Ainm oifigiúil: Agentschap Binnenlands Bestuur

Uimhir chlárúcháin: 0316.380.841

Baile: Bruxelles

Cód poist: 1000

Foroinn tíre (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Tír: An Bheilg

R-phost: binnenland@vlaanderen.be

Teil.: +32 25534021

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

8.1. ORG-0005

Ainm oifigiúil: Bruxelles Pouvoirs Locaux

Uimhir chlárúcháin: 0316.381.039

Baile: Service Public Régional de Bruxelles / Gewestelijke Overheidsdienst Brussel

Cód poist: 1035

Foroinn tíre (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Tír: An Bheilg

R-phost: elections@sprb.brussels

Teil.: +32 22042161

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

8.1. ORG-0006

Ainm oifigiúil: SPW Intérieur et Action sociale

Uimhir chlárúcháin: 0316.381.138

Baile: Namur

Cód poist: 5100

Foroinn tíre (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Tír: An Bheilg

R-phost: elections@spw.wallonie.be

Teil.: +32 81327300

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

8.1. ORG-0007

Ainm oifigiúil: Ministère de la Communauté germanophone

Uimhir chlárúcháin: 0332.582.613

Baile: Eupen

Cód poist: 4700

Foroinn tíre (NUTS): Bezirk Verviers — Deutschsprachige Gemeinschaft (BE336)

Tír: An Bheilg

R-phost: datenschutz@dgov.be

Teil.: +32 87596300

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: 3e4db8af-261f-4558-8f00-95083d9b8c4e - 01

Cineál na foirme: Iomaíocht

Cineál an fhógra: Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Fochineál an fhógra: 16

Dáta seolta an fhógra: 30/04/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am

Samhraidh Lár na hEorpa

Dáta seolta an fhógra (eSender): 30/04/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa,

Am Samhraidh Lár na hEorpa

Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis, Ollainnis

Uimhir foilseacháin an fhógra: 307444-2026

Uimhir eagráin IO S: 86/2026

Dáta foilsithe: 05/05/2026